



LA POSTE

DIRECTION NATIONALE DES ACTIVITES
SOCIALES
DIRECTION OFFRES ET PRESTATIONS

Destinataires

Tous services

Contact

LEROUX Valérie

Tél : 01 41 24 40 86

Fax : 01 41 24 40 05

E_mail: valerie.leroux@laposte.fr

Date de validité

A partir du 01/01/2016

Annulation de

CORP-DNAS-2015-0053 du 13 février 2015

Prestations d'action sociale : taux applicables à compter du 1er janvier 2016



note de service

OBJET :

La présente note de service a pour objet de préciser les montants et taux applicables, à compter du 1^{er} janvier 2016, à certaines prestations d'action sociale en faveur des parents d'enfants handicapés et des parents effectuant un séjour en maison de repos accompagnés d'un enfant.

Elle annule et remplace la note de service suivante :

- CORP-DNAS-2015-0053-du 13 février 2015

Pour toutes précisions, les postiers peuvent contacter la ligne de l'action sociale : 0 800 000 505 (du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00 heure de métropole)

Jean-Paul CAMO

X	C1	Interne
	C2	Restreint
	C3	Confidentiel
	C4	Secret

Références : CORP-DNAS-2016-0040 du 11 février 2016

Domaine : RESSOURCES HUMAINES

Rubrique : Rémunération / Indemnités

Sous Rubrique : Prestations sociales / PS II.6



LA POSTE

Prestations d'action sociale : taux applicables à compter du 1er janvier 2016

A compter du 1^{er} janvier 2016, le montant et les taux des aides allouées par La Poste, au titre de ses prestations d'action sociale en faveur des parents d'enfants handicapés et des parents effectuant un séjour en maison de repos, sont les suivants :

NATURE DE LA PRESTATION	TAUX	CONDITIONS DE RESSOURCES
Aide aux parents effectuant un séjour en maison de repos accompagnés d'un enfant	22,71€/jour	Sans conditions de ressources
Allocation aux parents d'enfants handicapés ou infirme âgés de moins de 20 ans	158,89€/mois	Sans conditions de ressources
Allocation spéciale pour enfants atteints d'une maladie chronique ou d'une infirmité et poursuivant des études ou un apprentissage au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans	Versement mensuel au taux de 30% de la base mensuelle de calcul des prestations familiales	Sans conditions de ressources
Participation aux frais de séjours en centres de vacances spécialisés pour handicapés	20,80€/jour	Sans conditions de ressources

Pour en savoir plus :

- La ligne de l'action sociale 0 800 000 505 (appel gratuit depuis un poste fixe)

- Le site de l'action sociale à La Poste :

Sur intranet : i-poste - Portail Malin

Sur internet : www.portail-malin.com

Nom d'utilisateur : offre - Mot de passe : sociale